

AVIS DE CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie,

Le mercredi 28 novembre 2018 à 19h00

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/1 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2018
- 1/2 – Rappel de décisions

2 - INSTANCES

- 2/1 – Election des 8^{ème} et 9^{ème} adjoints au Maire

3 - FINANCES :

- 3/1 – Décision Budgétaire Modificative n°2
- 3/2 – Subventions 2018
- 3/3 – Location de la Salle Saint Jean : Remboursement partiel
- 3/4 – Ecole de Musique : Remboursement d'une location d'instrument
- 3/5 – Concessions funéraires – Reversement au CCAS
- 3/6 – Autorisation pour investissements – 1^{er} trimestre 2019
- 3/7 – Avances sur subventions et participations 2019

4 - FONCIER :

- 4/1 – Rétrocession d'espaces verts à la Ville par la SCI Ste Hélène 1

5 - AFFAIRES SOCIALES :

- 5/1 – Service Civique – Convention de partenariat avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest

6 - RESSOURCES HUMAINES :

- 6/1 – Convention de participation avec le Centre de Gestion des Collectivités Territoriales du Nord, dans le domaine de la prévoyance.
- 6/2 – Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 6/3 – Fixation du taux de promotion dans le cadre de la procédure des avancements de grade
- 6/4 – Création de postes de vacataires (Réceptions)
- 6/5 – Création de postes de vacataires (Braderie)

7 - SECRETARIAT GENERAL :

- 7/1 – Rapport annuel d'activités du SIVOM – exercice 2017
- 7/2 – Rapport d'activité de la Métropole Européenne de Lille – exercice 2017

QUESTIONS DIVERSES



Le Maire

Elisabeth MASSE

HÔTEL DE VILLE

📍 89 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

☎ 03 20 63 07 50 - 📠 03 20 63 07 54 - 🌐 www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire

LA VILLE
SYMPA.